

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En Afrique, le nombre de filles mariées pendant leur enfance pourrait plus que doubler d'ici 2050 et passer à 310 millions, affirme l'UNICEF

NEW YORK/LUSAKA, 26 novembre 2015 – Si la tendance actuelle se poursuit, le nombre total de filles mariées pendant leur enfance en Afrique passera de 125 millions à 310 millions d'ici 2050 selon un rapport de l'UNICEF publié aujourd'hui à l'occasion du Sommet de la fille africaine, organisé par l'Union africaine à Lusaka, en Zambie.

Ce rapport statistique de l'UNICEF, intitulé *A Profile of Child Marriage in Africa* (La situation du mariage d'enfants en Afrique) souligne que de faibles taux de réduction associés à une croissance démographique rapide sont la cause principale de l'augmentation prévue. Dans toutes les autres régions du monde, les taux actuels de réduction et les tendances démographiques font qu'il y aura chaque année de moins en moins de filles mariées pendant leur enfance. D'ici 2050, l'Afrique dépassera l'Asie du Sud en tant que région ayant le nombre le plus élevé de femmes âgées de 20 à 24 ans qui ont été mariées pendant leur enfance.

« Le mariage d'enfants crée des normes qui sont devenues de plus en plus difficiles à éliminer, des normes qui diminuent la valeur de nos femmes », a déclaré Nkosozana Dlamini Zuma, la Présidente de la Commission de l'Union africaine. « En prenant mieux conscience du problème, et en s'appuyant sur un processus de collaboration, on peut éradiquer les effets dévastateurs du mariage d'enfants. »

Dans toute l'Afrique, le pourcentage de femmes mariées pendant leur enfance a baissé, passant de 44 % en 1990 à 34 % aujourd'hui. Parce que la population totale des filles devrait augmenter, passant de 275 millions aujourd'hui à 465 millions d'ici 2050, des mesures bien plus ambitieuses sont nécessaires – même un doublement des taux actuels de réduction des mariages d'enfants a toujours pour effet une augmentation du nombre de femmes mariées pendant leur enfance.

Les progrès ont aussi été profondément inégaux : la probabilité qu'une fille appartenant au quintile le plus pauvre soit mariée pendant son enfance est aujourd'hui aussi forte qu'elle l'était il y a vingt-cinq ans.

Quand les enfants sont mariés, leurs perspectives de mener une vie saine et réussie diminuent considérablement, enclenchant souvent un cycle de pauvreté intergénérationnel. Les filles mariées pendant leur enfance ont moins de chances d'achever leur scolarité, risquent davantage d'être victimes de violences et d'être infectées par le VIH. Les enfants de mères adolescentes ont un plus grand risque d'être mort-nés, de décéder juste après la naissance ou d'avoir un poids insuffisant à la naissance. Les filles mariées pendant leur enfance sont souvent dépourvues des qualifications nécessaires pour trouver un emploi.

L'Union africaine a lancé en mai dernier une campagne à l'échelle du continent pour mettre fin au mariage d'enfants. Elle a été suivie d'un plan d'action de la part des gouvernements destiné à réduire les taux de mariages d'enfants en permettant aux filles d'avoir un meilleur accès à l'enregistrement des naissances, à une éducation de qualité et à des services de santé de la procréation ; et à renforcer et appliquer les lois et les mesures protégeant les droits des filles et interdisant le mariage avant l'âge de dix-huit ans.

« Le nombre même de filles concernées, et ce qu'il signifie en termes d'enfances perdues et d'avenirs brisés, souligne à quel point il est urgent de bannir la pratique du mariage d'enfants une bonne fois pour toutes », a déclaré le Directeur général de l'UNICEF, Anthony Lake. « Les données montrent aussi clairement que pour mettre fin aux mariages d'enfants, il faut prendre des mesures encore plus ciblées pour les filles les plus pauvres et les plus marginalisées, celles qui ont le plus besoin d'aide et sont les plus exposées aux risques, et leur donner accès à une éducation de qualité et à toute une gamme de services de protection. Leurs vies et l'avenir de leurs communautés sont en jeu. Chaque mariage d'une fille pendant son enfance est une tragédie personnelle. Une augmentation de leur nombre est intolérable. »

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF promeut les droits et le bien-être de chaque enfant, dans tout ce que nous faisons. Nous travaillons dans 190 pays et territoires du monde entier avec nos partenaires pour faire de cet engagement une réalité, avec un effort particulier pour atteindre les enfants les plus vulnérables et marginalisés, dans l'intérêt de tous les enfants, où qu'ils soient.

Pour en savoir plus sur l'UNICEF et son action, veuillez consulter le site:
<http://www.unicef.org/french>

Suivez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#).